

Formation complémentaire « passerelle » - transport de marchandises

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFTRAL - ROCHEFORT
HEBERT Mélanie
05.46.88.29.54
melanie.hebert@aftral.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Titulaire des permis de conduire des catégories C ou CE et D ou DE en cours de validité ou de permis reconnus en équivalence conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route, Etre titulaire d'un titre ou diplôme de conducteur routier du transport de voyageurs (Titre Professionnel du Ministère chargé de l'Emploi ou CAP, BEP, BAC PRO du Ministère de l'Education Nationale) ou titulaire d'une attestation de formation initiale minimale obligatoire du transport routier de voyageurs ou à titre transitoire d'une attestation valant FIMO voyageurs.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Permettre au conducteur d'acquérir ou de compléter les connaissances et les compétences nécessaires et préalables à l'accès au secteur du transport de marchandises par : - le perfectionnement à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, - la connaissance, l'application et le respect des réglementations du transport et des règles relatives à la santé, la sécurité routière, l'environnement économique et l'organisation du marché du secteur du...

Contenu et modalités d'organisation

Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité. - Perfectionnement à une conduite sûre et économique/Analyse de la conduite - Chargement, arrimage, manutention des marchandises Application des réglementations. - Réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de marchandises - Réglementation applicable au transport de marchandises Santé, sécurité routière et sécurité environnementale. - Conduite préventive et évaluation des situations d'urgence. - Accidents du travail en circulation et à l'arrêt. - Circulation dans les tunnels. Service, Logistique. - Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service - Environnement économique du transport routier de marchandises et organisation du marché

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

Formation complémentaire « passerelle » - transport de marchandises - Sans niveau spécifique



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00206797	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Rochefort (17)	AFTRAL - ROCHEFORT		MON COMPTE FORMATION	FPC
00255118	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Rochefort (17)	AFTRAL - ROCHEFORT		MON COMPTE FORMATION	FPC
00324988	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Rochefort (17)	AFTRAL - ROCHEFORT		MON COMPTE FORMATION	FPC

00371892	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Rochefort (17)	AFTRAL - ROCHEFORT	MON COMPTE FORMATION	FPC
00497330	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Rochefort (17)	AFTRAL - ROCHEFORT	MON COMPTE FORMATION	FPC
00625069	du 01/01/2026 au 31/01/2026	Rochefort (17)	AFTRAL - ROCHEFORT	MON COMPTE FORMATION	FPC